



EDITO DU MAIRE

Nous avons développé les manifestations et animations locales et par une utilisation régulière de nos équipements communaux, ensemble nous avons fait de notre village un chaleureux écrin très apprécié.

Souvenez-vous ; en début d'année les principales organisations et autorités de notre territoire avaient choisi Lézignan la Cèbe pour leurs cérémonies de présentation de voeux 2016.

Mardi 22 novembre, notre village est l'hôte choisi par les services de gendarmerie pour l'organisation de la fête de la Sainte Geneviève (patronne des gendarmes).

Messe à l'église Sainte Marie à 10 heures 30 ensuite réception et point d'activité à la salle polyvalente.

Dans un contexte de menaces terroristes, notre Pays est placé en état d'urgence, nos concitoyens mesurent davantage le rôle fondamental de ceux, gendarmes et policiers, qui au quotidien assurent la sécurité intérieure et le maintien de l'ordre public.

Au nom des Lézignanais, ce sera pour moi l'occasion d'affirmer notre reconnaissance et notre soutien aux gendarmes rattachés à la compagnie de Pézenas.

Pour les services de l'Etat, Mr Christian POUGET Sous-Préfet de Béziers vient d'émettre un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par la municipalité le 11 juillet 2016.

Je remercie les agents de la collectivité, les élus et particulièrement les membres de la commission d'urbanisme et du conseil des sages qui se sont efficacement impliqués lors de l'élaboration de notre plan.

Dans quelques semaines, après l'enquête publique, enfin une nouvelle étape de croissance maîtrisée de notre commune s'ouvrira...

Des "épisodes cévenols" de plus en plus fréquents et dont les conséquences liées à l'intensité des pluies sont considérées au plan communal. Nous analysons ces phénomènes et leurs conséquences. Prochainement nous allons confier à un bureau d'étude l'évaluation des risques et les solutions préconisées pour réduire au minimum les dangers d'éventuelles inondations.

Dans le cadre de nos responsabilités municipales, l'année 2016 est celle de nombreuses réalisations et de l'engagement des principaux dossiers de notre programme.

Courant du mois de janvier 2017, lors de la présentation des voeux de la municipalité nous vous présenterons un point d'étape des actions du Conseil municipal à la moitié de son mandat.

Rémi BOUYALA
Maire de Lézignan la Cèbe

LE POINT SUR LES PROJETS EN COURS

PLACE DES TEMPLIERS : REAMENAGEMENT

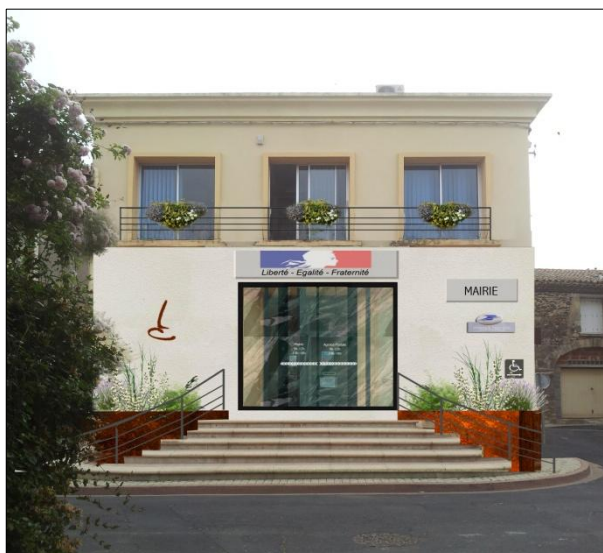
La place des Templiers, accès principal au cœur de village, a aussi un rôle de zone de parking et d'arrêt minute pour l'accès et les livraisons à plusieurs commerces locaux.



La chaussée est très dégradée, l'utilisation de l'espace inadapté. La municipalité a décidé de réaliser la réfection de la voirie. Le bureau d'études IGEADT, ingénieur conseil, a été mandaté pour la réalisation de l'avant-projet qui intégrera la séparation des réseaux assainissement et pluvial depuis l'intersection de la rue Vieille Ville avec la rue des Remparts.

Après consultation du Conseil des Sages, une réunion avec les services du conseil départemental et de la CAHM, a permis d'aboutir au **projet qui sera présenté lors de la réunion publique du 17 novembre 2016 à 18h30 en salle du conseil.**

TRAVAUX MAIRIE : DEBUT NOVEMBRE



Les travaux de mise en accessibilité et de restructuration des services administratifs débuteront le 07 novembre 2016 pour une durée d'environ 5 mois.

Les travaux seront phasés de la façon suivante : démolition intérieure de l'escalier et

du palier, travaux d'aménagement salle du conseil et APC, extension extérieure avec mise en place de l'élévateur.

Soucieux de faire intervenir, dès que cela est possible, les artisans locaux dans les chantiers engagés par la commune, toutes les entreprises lézignanaises ont été consultées par l'architecte responsable du projet. L'entreprise Ravoisier (carrelage) a pu être retenue.

IMPORTANT : Tous les services de la Mairie seront accessibles durant la période des travaux.

Dans le cadre du chantier, une zone stockage matériaux sera réservée sur le parking mairie.

P.L.U : AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) vient de se terminer.

L'enquête publique se déroulera du 07 novembre 2016 au 6 décembre 2016.



Mme RIOU, commissaire enquêteur tiendra plusieurs permanences en mairie les :

- **lundi 07/11/2016 de 9 h à 12 h**
- **jeudi 24/11/2016 de 13 h 30 à 16 h 30**
- **mardi 06/12/2016 de 13 h 30 à 16 h 30**

Durant toute la durée de l'enquête, le dossier P.L.U est consultable en mairie. Un registre est mis à disposition du public qui pourra y porter ses observations ou les adresser au commissaire enquêteur par correspondance à l'adresse suivante : [Mairie, rue de la Mairie 34120 Lézignan la cèbe](mailto:accueil@mairie-lezignan-la-cebe.fr), par courriel à l'adresse suivante : accueil@mairie-lezignan-la-cebe.fr. Le dossier sera consultable sur le site : www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

L'exposition PLU est visible en salle du conseil.

TRANSFERT DE COMPETENCES EAU & ASSAINISSEMENT

En 2015, le parlement a adopté la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRE) qui rend obligatoire le transfert des compétences «eau et assainissement» des communes vers les

communautés d'agglomération.
Dès le 1er janvier 2017, notre service eau et assainissement sera regroupé au sein du nouveau service intercommunal.



Dans le cadre de cette nouvelle compétence le Conseil Communautaire devrait adapter deux dispositions tarifaires : - répercussion de l'augmentation de la taxe sur l'eau potable d'environ 12 centimes par m³, - la création d'une part fixe d'assainissement évaluée à 25 euros annuels pour ce nouveau compte de gestion indépendant.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 OCTOBRE 2016 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le conseil communautaire apporte son soutien financier à plusieurs projets d'aménagements urbains pour notre commune.

Lors de la séance du lundi 24 octobre 2016, le Conseil Communautaire a validé **l'attribution d'une subvention de 125 000€ à notre commune** pour participation au financement des aménagements de la place des Templiers, la voie douce, le transfert du city park. C'est une aide de 40 % sur l'enveloppe budgétaire éligible de 317 983 € de travaux. Une participation complémentaire sur le financement du projet de rénovation de la fontaine de l'amour est à l'étude.

SECURISATION DES BATIMENTS DE L'ECOLE

Les ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur ont défini un ensemble de dispositifs pour renforcer la sécurité des établissements scolaires. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école a été actualisé pour prendre en compte le risque attentat. Ces deux ministères demandent à présent à la commune de sécuriser l'ensemble des bâtiments scolaires contre le risque "attentat-intrusion".

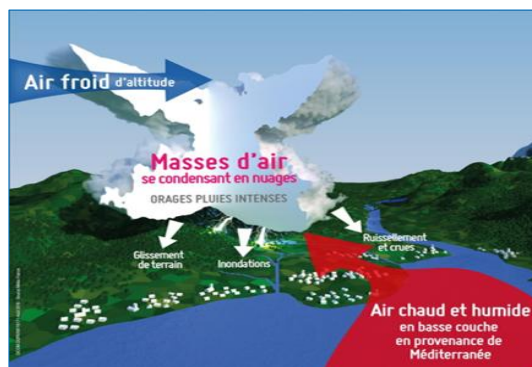
Les premières mesures de sécurisation



propres à notre école sont en place (voir Léz.Infos de septembre 2016). Les autres dispositifs anti- intrusion sont en cours : video-protection, alarmes spécifiques attentat, exercices de sécurité... pour réduire toute tentative malveillante et repérer une éventuelle intrusion.

L'investissement est évalué à environ 7000 € pour notre commune qui a sollicité une subvention (à 80 % maximum) auprès du Ministère de l'Intérieur.

UN EPISODE CEVENOL ? C'EST QUOI ?



Ce sont des pluies diluviennes pouvant apporter plus de 200 litres d'eau/m² en une journée. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques jours ou quelques heures !!

Le terme "cévenol" est souvent employé abusivement pour caractériser tout épisode apportant des pluies diluviennes sur les régions méridionales. Il est vrai que le massif des Cévennes est réputé pour l'intensité de ces pluies.

Le ministère a mis en place une campagne de sensibilisation des populations aux phénomènes et aux bons comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses.

Le kit de sécurité mis au point par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer/Développement durable est visible sur le site internet de la commune :

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr rubrique : Urbanisme / vigilance orange pluie et inondation

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : RAPPEL



L'année 2017 sera celle des élections présidentielle et législatives. Pour participer à ces scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

► En Mairie aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au jeudi de 9 h -12 h et de 13 h 30 -17 h ; le vendredi de 9 h -12 h et de 13 h 30 -16 h 30.

A PROPOS DE STE GENEVIEVE



Elle est la Ste Patronne des Gendarmes.

Sainte Geneviève a été proclamée solennellement la "sainte patronne des gardiens de l'ordre public" par le pape Saint Jean XXIII le 18 mai 1962. La foi de Sainte Geneviève, son courage, sa vaillance, son esprit social, son humilité, sa disponibilité pour les autres sont bien les qualités que cultivent les Gendarmes.

Elle est célébrée dans toute la France et en tous pays où des Gendarmes français sont en service.

MEMOIRE ET RESPECT POUR TOUS LES MORTS A LEZIGNAN LA CEBE

Notre cimetière dispose d'un caveau « communal » et d'un « ossuaire ». Ces deux espaces viennent de faire l'objet d'une rénovation par nos services techniques.



CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2016 : PROGRAMME

- *Rassemblement au Square du Souvenir à 11 h
- *Défilé jusqu'au Monument aux Morts
- *Cérémonie Commémorative
- *Vin d'honneur à la salle des Baumes



INFORMATION : RISQUES DE COUPURE D'EAU

Dans le cadre du nettoyage des réservoirs d'eau potable, des coupures d'eau sont susceptibles d'intervenir sur le réseau d'alimentation générale :

**les mardis 8 et 15 novembre 2016
entre 8 h et 17 h**

Merci de votre compréhension

LES MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS ORGANISES SUR LA COMMUNE

Manifestations ouvertes à tous :

11 novembre 2016 : commémoration de l'armistice 1914 -1918

11 novembre à 16 h : loto des Ecoles, salle des Baumes (ouverture des portes 16 h30)

17 novembre : réunion publique Salle du Conseil Municipal (réaménagement de la place des Templiers)

26 novembre : théâtre "Et mon cœur, c'est du poulet ?" par le Cie Mungo (Théâtre Le Sillon) à la salle des Baumes (Entrée gratuite). Il est prudent de réserver au 04 67 96 31 63.

Manifestations non publiques :

5 novembre : assemblée générale de la Fédération des Comités des Fêtes de l'Hérault (salle du Conseil Municipal, salle des Baumes)

16 novembre : 40^e anniversaire de la création du SICTOM

22 novembre : Fête de la Ste Geneviève, patronne de la Gendarmerie

16 décembre : Arbre de Noël de l'école

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★